

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 11 (1913)
Heft: 9

Vereinsnachrichten: Société suisse des géomètres

Autor: Fischli, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schule für Tiefbau wird verlesen und im Hinblick auf die erfolgte Regelung des Geometerprüfungswesens wie auch auf die Stellungnahme der Sektionen zu dem Erweiterungsvorschlag des Technikums Winterthur gutgeheissen.

4. *Vortragskurse.* Der Vorstand beschliesst den Erlass eines Zirkulares an die Mitglieder, worin dieselben zu vorläufigen Anmeldungen für einen auf Februar oder März 1914 projektierten 4—6 tägigen Einführungskurs für praktizierende Grundbuchgeometer eingeladen werden. Der angestrebte Kurs hat den Zweck, die Geometer in möglichst zusammenfassender Weise in die durch eidgenössische und kantonale Vermessungsvorschriften und durch Prüfungsreglement geschaffenen neuen Verhältnisse einzuführen; es werden bei genügender Teilnehmerzahl Bemühungen dahin erfolgen, dass sich die eidgenössische technische Hochschule in Zürich zur Einrichtung bereit erklären könnte. Da die Bedürfnisfrage eines entsprechenden Kurses für die welsche Schweiz noch nicht erwogen werden konnte, geht das Zirkular vorerst nur an die deutsch sprechenden Mitglieder. Eine allgemeine Einladung ergeht indes hiemit an sämtliche Mitglieder und wird im übrigen auf das Zirkular selbst verwiesen, das sämtlichen Sektionsvorständen zugestellt werden soll und auf Verlangen vom Sekretariat nachgeliefert werden wird.

Zürich, 9. September 1913. A. A.

Der Sekretär des S. G. V.: *E. Fischli.*

Société Suisse des Géomètres.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité des 6 et 7 septembre 1913
à Olten.

1° Mutations.

Monsieur A. Michaud à Estavayer-le-Lac est admis comme nouveau membre.

Monsieur F. Müller, Schneitberg-Elgg (Zurich), donne sa démission qui lui est accordée.

2° Taxation.

La commission chargée de l'étude des taxations s'est divisée en trois sous-commissions qui devront s'occuper de toutes les questions rentrant dans ce domaine. Une conférence des présidents

des sous-commissions a fixé le programme des délibérations en général; des séances ont déjà eu lieu séparément. Font partie de ces commissions: MM. Müller-Lucerne, Deluz-Lausanne et Gendre-Fribourg, Basler-Zofingue, Panchaud-Genève et Luder-Berthoud, Kægi-Arbon, Halter-Coire et Baumgartner-Seebach.

3^o *Question scolaire.*

Le comité prend connaissance du règlement fédéral d'examen des géomètres du registre foncier du 14 juin 1913 dont les principales dispositions ont été communiquées dans le Journal des Géomètres du 15 juillet écoulé. Il sera donc du ressort de la prochaine assemblée générale de statuer sur la clôture de ce postulat voté par l'assemblée de St-Gall de la Société des Géomètres du concordat.

Il est donné lecture d'un rapport du bureau au Département de l'Instruction publique du canton de Zurich, tendant à transformer l'école actuelle de géomètres du Technikum de Winterthur en école de construction. Se basant sur la régularisation de la question des examens et l'attitude des sections en ce qui concerne l'extention de la dite école, le comité sanctionne ce rapport.

4^o *Cours-conférences.*

Le comité décide d'inviter, par circulaire, les membres à se faire inscrire préalablement à un cours d'introduction projeté pour le mois de février ou mars 1914.

Ce cours aurait pour but de familiariser les membres avec les nouvelles prescriptions fédérales et le règlement d'examens. En cas d'adhésions suffisantes, des démarches seraient faites, de manière à ce que l'École polytechnique fédérale prenne des dispositions à ce sujet.

L'opportunité de l'organisation d'un cours semblable pour la Suisse romande n'ayant pas encore pu être discutée, la circulaire ne sera adressée pour le moment qu'aux membres de langue allemande.

Cette circulaire sera, du reste, mise à la disposition de tous les présidents de sections et sera, sur demande, livrée par le secrétariat.

Par ordre,

Le Secrétaire de la Société suisse des géomètres:

E. Fischli.

Zurich, le 9 septembre 1913.
